

**Compte-rendu
Visite de quartier n°8 – Haut Grande rue**

28 septembre 2019



La rencontre débute à 10h30 en présence de plusieurs élus et d'une dizaine d'habitants.

Synthèse des points abordés lors de l'échange

Projet d'aménagement du haut de la Grande rue :

Laurence Théry expose l'organisation de l'aménagement de la Grande rue, prévu en 4 tranches. La première tranche, qui concernait la zone allant du carrefour de la boucherie Gherardi au carrefour avec la rue de la Priola, a été achevée en 2018. Les phases suivantes, dont la partie haute de la Grande rue, seront réalisées dans les années à venir.

L'objectif d'aménagement du haut de la Grande rue est d'améliorer les circulations piétonnes et de sécuriser les croisements, tout en conservant le même nombre de stationnements. Le carrefour avec l'allée du Château ainsi que celui avec la RD 1090 nécessitent également des aménagements adaptés pour sécuriser la zone et améliorer la signalisation et l'éclairage.

Suite aux remarques sur la vitesse de circulation de certains automobilistes dans cette zone, Mme le Maire informe les participants qu'un radar pédagogique sera installé pour étudier la circulation à cet endroit en vue des aménagements.

Déplacements - réseau bus, parking du cimetière, inter-rives :

Laurence Théry et Pascal Veuillen présentent les modifications dans le réseau bus qui dessert la commune. La ligne 6060 Grenoble-Chambéry est désormais scindée en deux ligne :

- la 6060, qui emprunte désormais l'autoroute entre Le Touvet et Montbonnot, permettant de relier Grenoble en moins de 30 minutes.
- la 6080, qui permet de rejoindre Grenoble au départ du Touvet par la route départementale jusqu'à Crolles, sur l'ancien trajet de la 6060.

L'arrêt de la ligne 6080 au Touvet, arrêt « Grandes Terres », se situe au niveau du nouveau parking de covoiturage du cimetière, à l'entrée du village, dont l'aménagement s'est terminé avant l'été. Cet aménagement, porté par la CCLG en lien avec la commune avait pour objectif d'améliorer et de sécuriser le parking du cimetière. Les travaux, prévus en deux phases, ont permis la réalisation dans un premier temps, d'une cinquantaine de places de stationnement. Une quarantaine seront réalisées dans une seconde phase.

Les entrées et sorties ont été repensées pour plus de sécurité. L'entrée du parking se fait désormais depuis la RD 1090. La sortie se situe rue des Corvées. Il n'est plus possible de cheminer par la rue de la Priola comme c'est le cas actuellement. Des cheminements piétons sont bien sûr aménagés et sécurisés. Un point d'autostop a été créé ainsi qu'un abri-vélos. Un des objectifs de ce parking est de favoriser la pratique du co-voiturage dans le Grésivaudan. Pour améliorer l'esthétique du lieu, environ 70 arbres seront implantés sur la zone.

Par ailleurs, deux plateaux bus accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été aménagés de part et d'autre de la RD 1090 pour accueillir le nouvel arrêt de la ligne 6060.

Pascal Veuillen détaille le projet de réseau-pouce, qui vise à développer l'auto-stop et le covoiturage dans le Grésivaudan. Plusieurs points d'auto-stop ont été identifiés sur la commune, ils sont signalés par un panneau.

La question de l'installation de bornes de rechargement de véhicules électriques (voitures et vélo) est également abordée, tout comme la problématique des déplacements inter-rives. Les élus confirment que ces projets sont actuellement à l'étude.

Avenir des locaux d'EDF :

Le Maire informe les habitants présents que les anciens logements de fonction d'EDF, situés à l'ouest de leurs locaux tout en haut de la Grande rue, seront détruits et les terrains rendus à l'agriculture.

Par ailleurs une réflexion est en cours avec EDF pour que les locaux restant puissent accueillir un tiers-lieu, pour favoriser le développement du télétravail.

La réflexion porte également sur la possibilité d'ouvrir une partie du parking actuel pour augmenter le nombre de stationnements dans la zone.

Avenir de la Maison Saint-Jean :

Des participants s'inquiètent de l'avenir de la Maison Saint-Jean. Mme le Maire rappelle que l'EHPAD la Maison Saint-Jean, propriété de l'association Marc Simian, devrait fermer ses portes au Touvet pour rejoindre Sainte Marie d'Alloix. Cette décision, prise par l'association sans concertation avec la commune, est particulièrement regrettable. L'avenir du lieu est aujourd'hui en suspens et les élus ne souhaitent pas qu'une opération immobilière puisse être réalisée dans cet espace remarquable du village, central, qui doit conserver un caractère public. Un emplacement réservé a donc été voté en Conseil municipal pour la réalisation d'installations d'intérêt général. Il est actuellement projeté l'installation d'une cuisine en régie pour les établissements scolaires de la commune ainsi que de logements à destination de personnes âgées en perte d'autonomie.

Questions diverses :

Un habitant du chemin de Carcet souhaite alerter les élus sur la circulation dans le bas du chemin, qui semble poser des problèmes de sécurité. Il sollicite un aménagement de la voirie pour réduire la vitesse des véhicules, tout en conservant le stationnement. Laurence Théry s'engage à ce qu'un travail soit réalisé à ce sujet pour trouver le meilleur aménagement possible dans ce chemin étroit. Les habitants concernés seront recontactés à ce sujet.

Des personnes présentes souhaiteraient qu'un éclairage public soit installé au carrefour entre la Grande rue et la RD 1090 afin de marquer l'entrée dans le village et de sécuriser ce carrefour. Ils souhaiteraient également un marquage au sol plus clair. Mme le Maire indique qu'elle se rapproche du Département, gestionnaire de la RD 1090, pour avancer dans l'aménagement de ce carrefour.

Des habitants souhaiteraient que des bancs soient installés allée du château. Mme le Maire rappelle que les zones d'herbe de l'allée du château appartiennent aux propriétaires du château et qu'une discussion est actuellement en cours pour obtenir l'autorisation d'installer de nouveaux bancs.

Un participant alerte les élus sur l'état de la chaussée dans le bas de la rue des corvées, au croisement avec la RD 1090. Un enrobé doit être réalisé à cet endroit.

Un habitant souhaiterait qu'un éclairage public soit installé avant le tunnel qui mène au Bresson. Bien que la commune soit dans une dynamique de réduction du nombre des points lumineux pour des raisons environnementales et budgétaires, cette demande sera néanmoins étudiée.

Des participants pointent la complexité du carrefour entre la rue de la Berche, le chemin de Carcet et la RD 1090, au niveau de la sortie du garage Poulat. Mme le Maire souhaite que ce carrefour soit étudié avec les services du Département afin de sécuriser l'entrée sur la RD 1090 à ce niveau.

Un habitant souhaiterait qu'un parking à vélo soit installé sur l'arrière du Bresson. Il est pris note de cette demande pour une installation prochaine.

Une habitante souhaiterait connaître les délais d'installation de la Fibre optique au Touvet. L'installation de la fibre optique sur l'ensemble du Département de l'Isère est en cours, porté par la puissance publique (État, Région, Département et intercommunalités). Isère Fibre, l'organisme qui pilote le déploiement du réseau, annonce toujours que la commune devrait être couverte dans le courant du deuxième semestre 2019. Le projet semble déjà avoir pris du retard, mais la fibre devrait être accessible au Touvet dans les mois qui viennent.